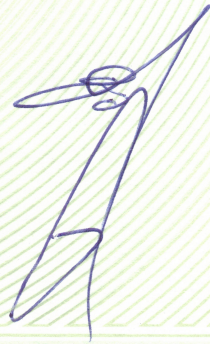


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
DIPLÔME D'INGÉNIEUR
GRADE DE MASTER – MASTER'S DEGREE

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 642-1,
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988, relatif au Conservatoire National des Arts et Métiers,
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master, notamment son article 2, alinéa 2,
Vu le procès-verbal du jury attestant que Patrice, Vincent DELPY né(e) le 04 avril 1971 à COGNAC (Charente)
a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur
Vu l'arrêté du 6 décembre 2006 habilitant l'établissement à délivrer le titre d'ingénieur diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers,
Le titre d'**ingénieur diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers,**
Spécialité : ELECTRONIQUE

est délivré, au titre de l'année universitaire 2006/2007 à **Monsieur Patrice, Vincent DELPY**
à qui est conféré le grade de master

Le titulaire,



Fait à Paris, le 22/01/2008
Au nom de l'Etat, l'Administratrice générale
du Conservatoire National des arts et métiers,

Laurence PAYE – JEANNENEY